SCHÉMA RÉCAPITULATIF : VOTRE PARCOURS IFIC

SECTEURS REGIONALISES BRUXELLOIS DE LA SANTE (CP 330)

DATE E
Communication individuelle de :
Fonction(s) IFIC
Simulation salariale

1 - Accord sur fonction(s) IFIC
ou catégorie barémique (en cas de fonction manquante) et répartition du temps de travail (en cas de fonction hybride)

Oui → Passez directement à l'étape 4

Non →

2 - Introduction recours interne/sectoriel
(↦ au plus tard date E + 4 semaines)
Suspension du choix du barème

Décision du recours interne/sectoriel
(↦ introduction recours + 3 mois)

Accord décision du recours interne/sectoriel

Oui → Passez directement à l'étape 4

Non →

3 - Introduction recours externe
(↦ dans les 15 jours calendrier suivant à la décision du recours interne/sectoriel)
Suspension du choix du barème

Décision du recours externe

4 - Choix du barème
(↦ date E + 4 semaines)
(↦ Si recours: décision recours + 15 jours calendrier)

Conditions salariales actuelles

Barème IFIC

5 - Premier paiement
↦ mois suivant le choix
Correction salariale pour la période à partir du 01/07/2022.

Légende :

- Aspects « Attribution de fonction »
- Aspects « Barème IFIC »

Rétroactivité au 01/07/2022

Les étapes numérotées de 1 à 4 correspondent aux différentes actions possibles attendues du travailleur. **! Toutes ces étapes sont détaillées dans une brochure communiquée en annexe de ce schéma !**
Remarque : les durées mentionnées correspondent systématiquement aux délais maximaux.